

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIE CARREGA**

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
11 Décembre 2020**

**OBJET : OPH 13 Habitat: aide départementale à l'acquisition en VEFA de 33 logements locatifs sociaux à Plan d'Orgon.**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

**La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 11 Décembre 2020 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,**

**Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,**

A décidé :

- d'octroyer à l'OPH 13 Habitat une subvention de 733.021 € pour l'acquisition en VEFA de 33 logements locatifs sociaux "Les Jardins de Provence" à Plan d'Orgon, pour un budget prévisionnel TTC de 4.311.887 €;
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer la convention de mise en œuvre de cette aide et de réservation au sein de l'opération de 12 logements, selon le modèle type prévu à cet effet ;
- d'approuver les mouvements d'affectation comme indiqués en annexe III du rapport.

La dépense correspondante sera imputée au chapitre 204 du budget départemental.

À l'unanimité

Mmes CARREGA, CHABAUD, GUARINO et MM. GAZAY, GENZANA, ROYER-PERREAUT ne prennent pas part au vote.

**ADOPTE  
Pour la Présidente du Conseil départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation**

**Signé  
Nathalie Tarrisse  
Directrice des assemblées**